

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT LOT**

**COMMUNE de CREMPS**

---

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie RICARD, Maire.

Présents : 10

Mesdames, Messieurs, Laurence CASTELNAU, Claude CONQUET, Joseline COURNEDE, Olivier FRAYSSINET, Catherine LACAZE, Agnès LERIS, Michel MAROT, Nathalie RICARD, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE.

Absent excusé : Jérôme POUZERGUES.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- Nomination du secrétaire de séance,
  - Approbation du procès-verbal du 20 novembre 2025,
  - Grilles de protection centrale photovoltaïque,
  - Présentation programme Sensibilis "haies" (Fédération Départementale des chasseurs du Lot),
  - Informations et questions diverses.
- 

**Nomination du secrétaire de séance :**

Madame Catherine LACAZE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

**Approbation du procès-verbal du 20 novembre 2025 :**

le procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents

**- Grilles de protection centrale photovoltaïque :**

Les panneaux photovoltaïque fonctionnent. Une visite du Consuel est prévue entre six et neuf mois. Pour clôturer ce dossier il faut installer une grille de protection, de part et d'autre entre la bâtie de la salle « Le Préau » et le transformateur électrique. Deux devis ont été réalisés. Un par la Forge de Pech-Petit à Cremps (777,36 € TTC) et un autre par la Métallerie Vernac de Cieurac (1 012,80 € TTC). Devis retenu la Forge de Pech-Petit.

**- Présentation programme Sensibilis "haies" (Fédération Départementale des chasseurs du Lot) :**

La Fédération Départementale des chasseurs du Lot porte le projet Sensibilis'haie. Il est cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité.

Ce partenariat consisterait à octroyer gratuitement un kit de 50 arbres et arbustes. Ces plantations permettraient de constituer une haie champêtre. La FDC fournira le matériel de prévention (filets et tuteurs). Les arbustes doivent être plantés sur le domaine public (lieux à définir : lac de Fraysse, salle des fêtes, etc...). La réalisation des plantations et la mise en place d'un panneau de signalisation sont à la charge de la commune. Un appel à bénévoles sera lancé pour aider à la plantation.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de donner un avis favorable au lancement du projet Sensibilis'haie. Mme le Maire va se rapprocher du technicien de la Fédération des Chasseurs du Lot pour convenir d'un rendez-vous.

**- Informations et questions diverses :**

- Syded : Un récapitulatif de la réunion du Syded a été fait par Agnès (le compte-rendu détaillé a été envoyé à tous les élus avant la séance).

- Eglise : le 3 décembre 2025, une vérification de l'électricité de l'église a été réalisée par SOCOTEC. Le rapport est correct. Il y a un problème de luminaire au niveau du perron de l'église (un seul fonctionne). Problème d'humidité qui va être résolu. Une commande de deux extincteurs a été faite. Ils seront installés dans l'église. Ce lieu de culte a été classé type en établissement recevant du public de type 4. Cet édifice répond aux exigences réglementaires.

- Travaux à la mairie :

\* Électricité en cours : mise en place d'une prise supplémentaire pour un éventuel projecteur.

\* Modifications : \* Mise en place de plinthes en bois pré-peintes. Coût supplémentaire à prévoir. Non prévu au lancement de la consultation des entreprises. L'entreprise Lauval'innov s'occupe de l'achat et de la pose.

\* Dans l'entrée, mise en place d'une ouverture de 80 x 100 en remplacement de la grande vitre (pas de changement de la porte du secrétariat, elle a été démontée avec précaution et sera conservé en l'état).

\* Voir avec le peintre s'il faut prévoir un coup supplémentaire pour peindre un pan de mur en couleur.

\* VMC (demander si c'est un double flux).

- Arrêt de bus de Brugal : suite à un accident à l'arrêt de bus de Brugal, le responsable des transports de la Région s'est rendu sur place pour prendre connaissance de la situation. L'enfant accidenté a été hospitalisé sans gravité.

- Accompagnant dans les bus pour les primaires : Pas de solution dans l'immédiat. Dossier à suivre.

- Petit écho de Cremps sera terminé le 17 décembre 2025.

- Cambriolages : deux cambriolages ont eu lieu dans des résidences principales sur la route des Fournets à Cremps en date du 15 décembre. Restons vigilants.

- La Cérémonie des vœux 2026 du maire et de la municipalité aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à 19 heures à la salle des fêtes.

- Restos du Cœur : dans le cadre du lancement de la 41<sup>ème</sup> campagne, la collectivité a contribué en achetant des produits de premières nécessités (décision prise lors du précédent Conseil Municipal). Jocelyne Cournéde s'est mise en relation avec la responsable des Restos du Cœur de Lalbenque pour convenir des modalités.

La séance est levée à 20h00.

Nathalie RICARD,  
Maire

Catherine LACAZE,  
Secrétaire de séance